



N°4

BREVES DE BOUZIN

2012

MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

La Noue	
Le Conseil travaille	P2
Bouzin aujourd'hui	
Sensibilisation au tri	P3
Comité des fêtes	
La Chasse	P4

TELETHON

Un grand bravo à toute la population de Bouzin pour sa générosité, envers le Téléthon. Nous pouvons être très fiers de ce bel élan de solidarité, où notre village est largement en tête du palmarès des dons sur le canton.

Un grand merci à chacun d'entre vous, pour avoir contribué à ce résultat

BIENVENUE

Mr et Mme MAJOS Claude
Le Campas

Mme Bazerque Véronique et
sa fille Sandy
Le Village

Mr Mme BARAT JEAN
Le village

**Horaires ouverture du
secrétariat de la Mairie**
Mardi 14h - 17h

REDACTION DU JOURNAL
Alain PASSAMENT
Anne Marie BELLAN
Lucette BONNEMAISON
Alain BONADE
André LABATUT
Mise en page
Sylvie LALANNE



L'année 2011 termine trois années de mandat. Nous sommes à mi-parcours. En sollicitant vos suffrages nous nous étions fixés des objectifs. Ils sont pratiquement atteints. Après beaucoup de travail, de rencontres, de discussions et bien sûr d'aides financières notre salle des fêtes tant espérée est réalisée.

Elle est bien là - superbe - entourée d'une belle place communale. L'inauguration est programmée le 21 janvier à 10h 30 avec les représentants de l'état du département et de la région.

2012 sera une année importante. Nous allons élire le président de la République et quelques semaines plus tard notre député.

Vous connaissez mes convictions et les valeurs que je défends. Je souhaite les voir gagner, je compte sur vous : Mobilisez-vous, exprimez-vous. Nous avons besoin d'une société plus juste, plus équitable. Ne pénalisons pas l'avenir de nos jeunes générations.

Ce sont mes vœux que je formule pour la nouvelle année, qu'elle vous maintienne à tous en bonne santé.

Bonne Année 2012.

Alain PASSAMENT

LA NOUE

La Noue serpente à travers prés et champs de notre village.

Elle naît à l'endroit où un petit canal alimenté par la Louge rejoint un minuscule ruisseau. Le « confluent » se situe en bordure de la D 34, à mi-chemin entre les TOURREILLES et FRANQUEVIELLE. Cet endroit est très facile à repérer : un caisson en tôle (sans doute muni d'instruments de mesure), visible de la route, est posé sur un pied cylindrique, en bordure du canal. Nous sommes sur la commune de FRANQUEVIELLE, section de PROUPIARY. Les eaux se fauillent immédiatement sous la route... Le ruisseau est devenu une petite rivière qui coule en abondance. Au bout de 3 km, la Noue passe sous le pont de « RAOUBERE », endroit isolé où les mandrins avaient pris l'habitude (au début du siècle dernier) de *détrousser* les passants rentrant du marché de Montréjeau, en les menaçant de les jeter à l'eau par-dessus le parapet !!

Depuis sa source, la Noue arrose les communes de Franquevielle, Loudet, Le Cuing, St Ignan, Saux et Pomarède, Latoue, Aulon, St Elix-Séglan, Cazeneuve-Montaut, Bouzin, Auzas, Laffite-Toupière et Mancieux où elle se jette dans la Garonne.

Son activité hydraulique contribua à la vie économique de cette partie du Comminges. En dehors de la meunerie, on pratiquait la scierie des bois, le foulon, et même le sciage et le débitage des marbres à Mancieux.

Sur son parcours, on pouvait dénombrer une vingtaine de moulins « qui, pour la plupart, appartenaient à l'abbaye de Bonnefont avant 1789 » dont deux sur notre commune :

- « Le Moulin de Lachaume » (du nom de son dernier propriétaire) situé face au chemin qui mène à Carole.

Malheureusement, il ne reste que les traces du canal ! Les plus anciens se souviennent de la maison d'habitation. Dès qu'elle fut inhabitée, elle devint une maison ouverte à tous et servait d'abri aux pêcheurs qui s'y installaient pour griller leur friture prise dans la Noue.

- Le deuxième moulin, situé au Coteau du Pont, à l'emplacement de la maison de Mr ARCIDET. Son dernier propriétaire exploitant fut Mr ESPAGNE Jules, dit « Mémet » demeurant à Aurignac. L'activité de ce moulin consistait en la meunerie et la scierie.

Le débit de la Noue a été observé sur une période de 40 ans (de 1968 à 2008) à Laffite-Toupière. Elle n'est pas une rivière abondante - débit moyen : 1,01m³/s -.

Ce débit serait bien inférieur sans l'apport du canal mentionné au début de l'article (canal alimenté par la Louge, rivière alimentée elle-même par le canal de la Neste).

De nos jours, nombreux sont les pêcheurs qui aiment y taquiner la truite.

Lucette BONNEMAISON

LE CONSEIL DE BOUZIN TRAVAILLE

Nous nous sommes réunis neuf fois au cours de l'année 2011. Notre préoccupation majeure hormis la préparation et le vote du budget aura quand même été le suivi des travaux de la salle des fêtes de la mairie et de la place. De plus tous les mardis jusqu'à la réception de locaux nous avons une réunion de chantier. Toutes furent présidées par Monsieur le Maire assisté bien souvent de conseillers municipaux.

L'année 2012, finances obligent, sera plus calme en investissement mais nous tiendrons la même cadence pour ce qui concerne la fréquence de nos réunions.



BOUZIN AUJOURD'HUI



On pourra dire qu'on l'aura attendue longtemps!... Enfin, elle est là, en plein Cœur du village, comme si elle avait toujours existé.

Après des mois de travail et de suivi de la part de tous les intervenants, le résultat en vaut la peine : le bâtiment est parfaitement intègre à son environnement, il possède office, espace réunion, tout le confort (climatisation réversible, toilettes handicaps...), normes énergétiques BBC et même une décoration murale offerte par les chasseurs.

Bravo à l'architecte, Mr LLOP, aux entrepreneurs et à Alain qui n'ont pas ménagé leur peine, et MERCI à tous ceux qui nous ont soutenus—Conseil Général, Parlementaires, Etat, Région—Ils nous ont laissé le choix dans la date pour l'inauguration : ce sera le 21 janvier prochain, et tous les bouzinois et bouzinoises sont invités.

Que dire de plus? Que tout ne serait pas complet sans la sécurisation de l'espace environnant, obtenue en neutralisant la circulation au niveau de la nouvelle place du village : nos enfants pourront y jouer, nos anciens s'y promener en toute tranquillité.

Enfin, un barbecue en libre service a été installé à l'abri et fera le bonheur des pique-niqueurs qui pourront y passer un moment agréable.

Le patrimoine commun s'agrandit et c'est une bonne nouvelle ... mais une salle des fêtes n'a de sens que par ce qu'on veut y faire : toutes les initiatives culturelles, de loisirs, de rencontres seront bien accueillies et feront vivre ce lieu (on croit savoir que le comité des fêtes a déjà des idées).

Tout le monde doit se passer le mot : la salle des fêtes est prête, disponible et ouverte à tous. Profitons-en!

Alain BONADE

SENSIBILISATION AU TRI

Dans le cadre de la politique générale de sensibilisation à la protection de l'environnement, afin d'optimiser la qualité de recyclage et de respecter le travail de collecte des personnels chargés de l'enlèvement et du tri, il semble nécessaire de rappeler certaines règles. Il est primordial de jeter ses ordures au bon endroit (dans le bon conteneur). Mieux le tri est effectué à la maison par le particulier, plus la qualité de son traitement ultérieur en centre de tri est garantie. Quatre conteneurs sont à votre disposition un pour les emballages, un pour le papier, un pour le verre un pour les ordures ménagères.

Les bacs jaunes

Les emballages en carton : boîtes et sur emballages de lessives, céréales, briques alimentaires.

• Les bouteilles en plastique : bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, bouteilles ou bidons d'adoucissant, de liquide lave-vaisselle, de javel, shampoing. Les bouchons sont acceptés.

Les emballages métalliques : boîtes de conserve et de thé, barquettes en aluminium, cannettes, bidons sans bouchons

Tout doit être jeté vidé et rincé, en vrac sans sac poubelles. Il ne faut y jeter... les papiers gras, le papier aluminium, les papiers cadeau, les enveloppes, les couches de bébé, les chaussures, les vêtements, le polystyrène, les cartons.

Les caissons récup verre : les bouteilles en verre, bocaux de conserve, pots de confiture, petits pots de bébé, etc. Il ne faut pas jeter... les bouchons et capsules, la vaisselle (faïence, porcelaine), les ampoules électriques et les néons (ils sont récupérés et recyclés par certains magasins)

Les caissons papiers : les journaux, magazines prospectus... Ne pas jeter les emballages de distribution.

Les bacs verts : Ils acceptent tous les déchets alimentaires et les autres déchets non recyclables.

Il ne faut pas hésiter à faire appel en cas de doute à la communauté des communes.

Des guides de tri sont, disponibles gratuitement.

Le polystyrène, les cartons et déchets verts sont à déposer directement à la déchèterie.

Chaque tonne triée permet de réduire les émissions de CO₂ et d'obtenir des recettes supplémentaires pour la collectivité à condition de respecter ces consignes. C'est dans l'intérêt de tous de pratiquer ces actions au quotidien, afin de minimiser notre impact sur l'environnement.

Olivier BOYER

COMITE DES FETES



2011, était une année de sommeil, pour notre comité des fêtes du fait de la création de notre salle des Fêtes. Nous avons quand même réussi à maintenir diverses manifestations auxquelles vous avez amplement adhésés. La journée des quatre P, suivie du feu de St Jean, ont connu un vif succès. Il n'en reste pas moins que le point fort de cette année sera la réussite de notre fête locale. Après notre mounjetado, qui à réuni plus de 200 convives, jeunes et vieux se sont retrouvés sur la piste de danse jusqu'aux lueurs de l'aurore.



Une jeunesse dynamique, pleine d'entrain a fait le succès de notre fête et tout cela dans une ambiance bon enfant. Nous les remercions vivement pour leur participation, et leur tenue très appréciée par tout le monde. Bien entendu, nous vous donnons rendez-vous en 2012, pour faire encore mieux, et comptons sur vous, sans qui rien ne serait possible. L'été s'est clôturé sur une soirée Karaoké qui en a séduit plus d'un. Puis, est venu le temps d'Halloween et son cortège de sorcières et sorcières. L'année 2011 s'est achevée, avec la renaissance du réveillon. En effet, en sommeil depuis 2002, le Comité s'est décidé en fin d'année pour une nouvelle édition réalisable grâce à notre salle des fêtes. Plus de 120 personnes sont venues fêter le nouvel an à nos côtés et nous les en remercions vivement. Cette soirée empreinte de joie et de bonne humeur a connu un réel succès, puisque certains d'entre vous nous ont déjà donné rendez-vous pour l'an prochain.

Longue vie à notre Comité.

A. M BELLAN

LA CHASSE

Bonne nouvelle - Le Samedi 14 Février 2012 —
Nous allons organiser notre repas annuel. Même menu traditionnel, mais cette fois fini le chapiteau. La Municipalité nous a doté d'une salle confortable bien chauffée où nous aurons plaisir de vous accueillir

— Venez en grand nombre; invitez vos amis —

Le 3 décembre 2011 nous avons offert un chevreuil au Comité des Fêtes organisateur du Téléthon. Nous tenons à cœur de participer chaque année à cette manifestation de générosité au côté du comité des Fêtes.

